

Paris,
le jeudi 21 janvier 2016

Émetteur : Ucanss : Elise Demorise Tél. : 01.45.38.82.79 @mail : edemorise@ucanss.fr, Isabelle Chèze pour l'Institut 4.10 Tél. : 05.56.93.45.90. (Accueil : 05.56.93.45.93 ou 84) @mail : icheze@institutquatredix.fr

Objet : Dispositif « Pilote financier et comptable » (pfc) Année 2016

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur l'Agent comptable,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent au 1er semestre 2016, le dispositif « Pilote Financier et Comptable ».

Ce dispositif de formation a pour finalité de renforcer les compétences de pilotage dans le domaine financier et comptable des organismes.

L'offre « PFC » 2016 propose un parcours de formation donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un parcours à la carte.

Le dispositif « PFC » s'appuie sur :

- une pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- une animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

I - OBJECTIFS

Les objectifs du dispositif « Pilote Financier et Comptable » sont les suivants :

- situer son rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;

- utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers identifiés et savoir interpréter les résultats ;
- inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en  **annexes 1**,  **2**,  **4**,  **5A** et  **5B**.

II - PUBLIC CONCERNE

Le **parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste.

Le **parcours à la carte** s'adresse aux cadres et agents de maîtrise ou référents des services comptables qui souhaitent acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique pour le **parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** (cycle 1) est fixé à **6 243,00 €** ; pour le parcours à la carte je vous invite à vous référer à l' **annexe 3**. Pour 2016, ce dispositif interbranche est pris en charge à 50 % par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés.

Vos interlocutrices Isabelle Cheze (icheze@institutquatredix.fr) de l'Institut 4.10 (pilote de ce dispositif) et Elise Demorise (edemorise@ucanss.fr) de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement
et de l'Accompagnement RH

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 PFC Contour du dispositif 2016
- Annexe 2 PFC Objectifs pédagogiques 2016
- Annexe 3 PFC Coûts du dispositif 2016
- Annexe 4 PFC Planification pour les parcours 2016
- Annexe 5A PFC Coupons Cycle 1 et règlement 2016
- Annexe 5B PFC Coupon parcours-carte 2016